

Arrêté N° MA-ART-2023-265

OBJET : Arrêté temporaire de circulation, travaux en route barrée et modification circuit transports scolaires, rue de la Faucterie, rue Saint-Marc, route du Collège, Les Monts d'Aunay, du mercredi 13 décembre au mardi 19 décembre 2023

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'avis du Service exploitation Normandie Ouest de la Région Normandie du 26 octobre 2023 ;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **EIFFAGE ROUTE IDF** pour la réfection de tranchées suite aux travaux de réhabilitation des réseaux, rue de la Faucterie et rue Saint-Marc, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du mercredi 13 décembre au mardi 19 décembre 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 :

1.1 Route barrée

A partir du mercredi 13 décembre jusqu'au mardi 19 décembre 2023, la circulation est interdite de l'intersection de la rue Saint-Marc et de la rue de Caen jusqu'à l'intersection de la rue de la Faucterie et Rue de la Chapelle ainsi que la route du Collège.



1.2 Transports scolaires :

Le circuit scolaire du collège est dévié comme suit :



Article 2 : L'entreprise **EIFFAGE ROUTE IDF** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL – Kéolis (BUS VERTS),
- Le responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le responsable des Voyages de l'Odon,
- Le chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'entreprise **EIFFAGE ROUTE IDF**.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 6 décembre 2023

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

